

JUILLET - AOÛT 2024

Labélisation par l'Adeps - p03

La politique sportive de la commune officiellement récompensée

**Nouvelle crèche
Sainte-Geneviève - p04 & 05**

Etterbeek investit dans le secteur de la petite enfance

Semaine de la Mobilité - p09

Un programme d'activités varié vous attend du 16 au 22 septembre

LA VIE ETTERBeeKOISE

*100

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



La Maison de la Participation se dévoile

etterbeek.brussels

VOS SERVICES COMMUNAUX EN UN COUP D'OEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTERBEEK

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 | info@etterbeek.brussels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

02 627 27 58 - urbanisme@etterbeek.brussels

ANIMATION

02 627 23 34 - animation@etterbeek.brussels

BIEN-ÊTRE ANIMAL

02 627 23 65 - beanimal@etterbeek.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

02 627 23 51 - cabinet.bourgmestre@etterbeek.brussels

CONTACT PLUS

02 627 27 37 - contact.plus@etterbeek.brussels

CPAS

02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels

CULTURE FR

02 627 25 06 - culturefrancophone@etterbeek.brussels

CULTURE NL

02 627 23 05 - affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

02 627 23 24 - economie@etterbeek.brussels

ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

02 627 27 54 - egalite@etterbeek.brussels

ÉTAT CIVIL

02 627 21 11 - etatcivil@etterbeek.brussels

ÉTRANGERS

02 627 21 11 - etrangers@etterbeek.brussels

FOIRES - MARCHÉS - BROCANTES

02 627 23 65 - fmb@etterbeek.brussels

JEUNESSE

02 627 25 18 - jeunesse@etterbeek.brussels

MOBILITÉ

02 627 27 18 - mobilite@etterbeek.brussels

POPULATION

02 627 21 11 - population@etterbeek.brussels

PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

02 627 23 72 - cohesion.sociale@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

0800 25 755 - proprete@etterbeek.brussels

SPORTS

02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

02 627 27 73 - solidariteinternationale@etterbeek.brussels

STATIONNEMENT

02 627 25 23 - stationnement@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

TRAVAUX PUBLICS

02 627 27 13 - travauxpublics@etterbeek.brussels

etterbeek.brussels

LA VIE
ETTERBEEKOISE

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek

02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels

Imprimé sur papier recyclé

EDITO*



Vincent De Wolf
Votre bourgmestre

Le nombre de places en crèche, une belle réalisation etterbeekoise !

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

La période estivale est souvent l'occasion de se ressourcer et de prendre du temps avec les siens. C'est aussi un moment où l'on se prépare doucement, mais sûrement, à la rentrée qui se profile.

Et pour beaucoup de personnes qui lisent ces quelques lignes, cela coïncide également avec le retour des enfants à l'école ! Saviez-vous qu'Etterbeek est la commune avec la plus grande densité scolaire du pays et constitue en outre le pouvoir organisateur de plusieurs établissements scolaires présents sur son territoire ?

“ Cette maison
constituera un espace
unique au service
des citoyens et elle
permettra d'œuvrer
à une participation
citoyenne de qualité. ”

Pour offrir un accueil de qualité, nous avons donc déployé des moyens conséquents. Ceci permet également de renforcer l'attrait de nos infrastructures grâce aux nombreux travaux réalisés pour rénover ou construire des bâtiments scolaires.

Il y a plusieurs années, j'ai notamment demandé qu'une grande partie de notre budget soit orienté en faveur de la petite enfance afin d'augmenter l'offre existante. L'objectif était de répondre à la réalité démographique etterbeekoise.

Cette maison constituera un espace unique au service des citoyens et elle permettra d'œuvrer à une participation citoyenne de qualité.

Grâce à cela, de nombreuses familles bénéficient de places en crèches plus abordables.

Après la crèche Aimé Dupont (devenue plus grande crèche ONE de Belgique en doublant son nombre de places) et la crèche Claudine Meurice ouverte récemment, c'est au tour de l'ancienne crèche privée Sainte-Geneviève de bénéficier de cette politique volontariste. Cette crèche, que votre commune a sauvée de la faillite il y a près de dix ans, est actuellement située avenue Eudore Pirmez et intégrera, dans un an, un bâtiment basse énergie qui se construit en ce moment sur le site des Jardins de la Chasse. L'érection de cet immeuble permettra également de construire des logements aux étages, lesquels seront gérés par notre Régie foncière communale qui est dotée de près de 300 unités de logement. Ceux-ci sont mis en location par votre commune afin de disposer d'une offre plus abordable, laquelle permet d'aider des Etterbeekoises de la classe moyenne à demeurer au sein de notre belle commune.

Votre journal revient également sur le développement à venir de la Maison de la participation qui a reçu toutes les autorisations urbanistiques. Ce projet vise à rénover totalement une ancienne chapelle et la convertir en un espace dédié aux initiatives citoyennes et participatives. Située également sur le site des Jardins de la Chasse, cette initiative, qui me tient particulièrement à cœur, traduit notre volonté d'amplifier la place des habitants au cœur du développement des politiques etterbeekoises. Avec ces deux projets et bien d'autres en gestation, nous maintenons notre cap et gardons les yeux tournés vers l'avenir !

Au nom de l'ensemble des membres du Collège des Bourgmestres et Echevins, permettez-moi enfin de souhaiter aux juilletistes comme aux aoûtistes, un break estival bien mérité.

**COMMUNE
SPORTIVE**



*** ZOOM**

Etterbeek labellisée « Commune Sportive » deux étoiles !

Créée en 2021 à l'initiative de l'Adeps, cette reconnaissance officielle met à l'honneur les entités de la Fédération Wallonie-Bruxelles engagées en faveur du sport. Ceci implique de mener une politique visant à rendre le sport accessible au plus grand nombre, notamment en promouvant la mobilité douce, en facilitant l'accès aux différents sites ainsi qu'en valorisant ses infrastructures et équipements intérieurs et extérieurs.

En 2024, pas moins de 86 communes ont déposé un dossier de candidature en vue de se voir octroyer cette récompense. Parmi celles-ci, 53 ont été sélectionnées, ce qui porte désormais à 133 le nombre total d'entités reconnues comme « Communes Sportives » en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parallèlement à l'obtention de ce label, chaque commune se voit aussi attribuer un certain nombre d'étoiles (de 1 à 3) en fonction de l'adéquation de sa politique sportive et des actions menées dans ce domaine sur son territoire avec les différents critères pris en compte lors de la sélection (accessibilité, solutions en matière de mobilité, qualité des équipements et infrastructures, etc.). Ici aussi, Etterbeek a su se démarquer en décrochant d'entrée de jeu deux étoiles.

Une équipe dynamique et des projets à la volée

Cette reconnaissance, on la doit surtout aux membres du service communal des Sports qui œuvrent au quotidien avec leurs partenaires (agents du centre sportif, représentants des clubs et associations, etc.) à la promotion et la diversification de l'offre sportive proposée à Etterbeek. Outre les nombreuses disciplines qu'il est possible de pratiquer chez nous, les activités et événement en lien avec le sport ou visant à encourager la population à se maintenir en forme sont en effet légion : organisation du Marché du Sport, du Mérite sportif, de multiples sessions du programme « Je Cours Pour Ma Forme », de Marches urbaines, de tournois de foot et de cross inter-écoles, participation aux Olympiades intercommunales, constitution d'une équipe etterbeekoise pour les 20 km de Bruxelles ou pour la « Race for the Cure », etc.

Si l'on rajoute à cela les nombreux chèques-sport distribués chaque année par la commune aux 15-18 ans, les chèques émancipation octroyés dans le même esprit par le CPAS à ses bénéficiaires ainsi que les divers ateliers, stages et séjours sportifs spécialement mis au point à l'attention des jeunes et des seniors, on comprend pourquoi Etterbeek méritait amplement de recevoir ce titre de « Commune sportive ».

Des infrastructures de qualité et des équipements adaptés

Si Etterbeek a été primée, c'est aussi au regard des efforts considérables déployés par la commune pour développer et entretenir ses infrastructures sportives ainsi que pour en assurer l'accès au plus grand nombre. À côté de son centre sportif réputé pour sa polyvalence, de son stade récemment modernisé et de sa piscine régulièrement citée comme l'une des plus propres et agréables de la capitale, Etterbeek a en effet apporté un soin particulier ces dernières années aux équipements sportifs installés au sein de ses écoles ou dans le cadre de travaux entrepris sur l'espace public. Ce fut notamment le cas lors du réaménagement de la place du Rinsdelle qui fait désormais la part belle aux piétons et cyclistes tout en accueillant un terrain multisport, une aire de jeux pour enfants, une piste de pétanque, etc.

Parmi les différents critères ayant permis à la commune de décrocher ce label, figuraient aussi certaines mesures adoptées en vue de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à ses équipements sportifs ainsi que son soutien systématique au développement de solutions alternatives à l'automobile permettant de rejoindre ces installations. Etterbeek est donc plus que jamais une commune tournée vers le sport. Et elle compte bien le faire savoir, notamment grâce au panneau « Commune Sportive** » qui lui a été décerné par l'Adeps et qui sera prochainement affiché au sein de l'hôtel communal !

i Service des Sports
02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels



Carton plein pour le Flashing Femina Smash Etterbeek !



Active depuis 1957 et réunissant des joueuses originaires de 7 pays différents (Belgique, France, Italie, Suisse, Espagne, Grèce et Colombie), cette équipe de volleyball féminin dont tous les entraîneurs et les matchs à domicile se déroulent au centre des sports d'Etterbeek a connu une saison exceptionnelle ! Sous la tutelle de son coach (Guy Bruyr), de sa présidente (Antonella Verde) et de son président d'honneur (Patrick Vannoten), Flashing a remporté chacune des 22 rencontres disputées en 2023-2024. Elle termine donc non seulement cette saison avec le titre de champion de sa catégorie (Provinciale 3), mais évoluera aussi en Provinciale 2 en 2024-2025 puisque ses brillantes performances lui permettent de passer en division supérieure. Avec le nouveau championnat qui débute en septembre, Flashing cherche à jouer un rôle de premier plan et, pourquoi pas, obtenir une nouvelle promotion en Provinciale 1. Pour cela, l'équipe vous invite à venir la soutenir lors de ses matchs et à suivre ses réseaux sociaux pour rester au courant des dernières actualités et résultats. Dernière précision : Flashing cherche des sponsors pour soutenir le développement du club.

i Flashing Femina Smash Etterbeek
0478 63 27 81
antonella_verde@hotmail.com
Instagram [@flashingetterbeek]
YouTube [@FlashingFemina1]





© VANTHOURNOUT_IMPULSE

Le 22 avril dernier, les premiers coups de pioche étaient donnés pour entamer la construction de la nouvelle crèche Sainte-Généviève conçue par le cabinet d'architecture Impuls(e). D'une superficie de 1.000 m², ce bâtiment pourra accueillir 56 enfants. Il sera réparti sur trois étages : un rez-de-chaussée au niveau de la rue, un premier étage au niveau du jardin et un deuxième étage. Il s'agit bien entendu d'un bâtiment basse énergie conçu avec des matériaux économes en énergie, respectueux de l'environnement et durables.

Une nouvelle crèche de 1.000 m² sur le site des Jardins de la Chasse

Coup de projecteur sur la nouvelle crèche Sainte-Généviève dont le chantier vient de démarrer rue Beckers.

Un hall polyvalent pour le plaisir des enfants

Les architectes ont imaginé un grand hall d'entrée, qui peut être utilisé en fonction des besoins comme une salle de jeux sécurisée, un espace de réception, un espace d'exposition ou un lieu de rencontre informelle. Ce hall donnera également accès aux bureaux et à la salle de réunion des puéricultrices et puériculteurs. Cet étage accueillera aussi une grande salle pour les poussettes ainsi que des zones sanitaires et techniques. Les deux étages supérieurs seront équipés de manière similaire afin d'accueillir deux groupes de vie de 14 enfants et leurs zones de sommeil. Entre ces deux espaces de vie, un grand couloir communiquant a été conçu comme un élé-

ment structurant du projet car les architectes l'ont imaginé comme un vrai lieu d'activités rehaussé d'un long meuble adapté à l'exploration des plus petits. Une cuisine, une salle de réunion et une salle du personnel supplémentaire, ainsi que des installations sanitaires adéquates, complètent ces étages. Ce projet s'accompagne d'un appartement une chambre (74 m²) et d'un appartement trois chambres (110 m²) qui seront gérés par la Régie Foncière d'Etterbeek en vue d'une location avec loyer modéré. La crèche et les appartements devraient être terminés pour janvier 2026 et compléteront ainsi harmonieusement les bâtiments déjà présents sur le site. *

Envisagez votre départ en vacances en toute tranquillité !

Les beaux jours s'annoncent enfin : nous pouvons commencer à penser aux vacances, au soleil et à la détente. Avant cela, la zone de police Montgomery vous rappelle quelques précautions d'usage pour un départ serein.



Sécurisez votre habitation

Demandez la surveillance de votre habitation durant votre absence. Pour bénéficier de ce service gratuit, remplissez sans attendre le formulaire de demande en ligne sur le site web de la zone Montgomery. Pour des raisons évidentes d'organisation, la police souhaite recevoir votre demande de surveillance au moins 7 jours avant le départ. Pensez également à respecter quelques règles élémentaires pour vous prémunir des cambriolages :

- À l'extérieur, votre habitation doit être inviolable : fenêtres, portes d'entrée, de jardin, de garage doivent être bien fermées et sécurisées. Votre boîte aux lettres ne doit pas déborder et, bien sûr, ne laissez pas de clé sous le paillason ou sous votre géranium préféré.

- À l'intérieur, ne laissez rien de tentant qui soit visible par les fenêtres.
- Faites en sorte que votre habitation ait l'air habitée (veillez par exemple à placer des minuteurs pour les lumières intérieures).

Pensez aussi à votre animal de compagnie

Les vacances : avec ou sans votre compagnon à quatre pattes ? Faites votre choix en sachant que l'abandon de votre animal n'est en aucun cas une option ! Cet acte est considéré comme cruel aux yeux de la loi et est donc passible de peines. Vous êtes témoin d'un abandon ? Notre zone dispose d'un réseau bien-être animal, créé début 2022 : n'hésitez pas à le contacter.

Vérifiez votre véhicule

Prévoyez un check-up complet du véhicule en vous y prenant à temps car les garagistes sont souvent surbookés avant les vacances. L'usure et la pression des pneus ainsi que tous les niveaux doivent être vérifiés. Sans climatisation, des pare-soleils latéraux diminueront de 20% la chaleur dans l'habitacle.

Et encore...

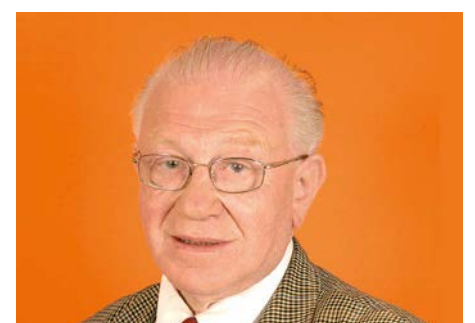
« last but not least » : ne publiez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, car les cambrioleurs sont les premiers à en profiter !

1 police.be/5343
02 788 53 43

Hommage à une figure de la vie locale : Monsieur Paul Gourdinne

Paul Gourdinne était un citoyen au sens noble du terme. Eveillé, curieux et soucieux des plus faibles, il fut notamment membre de l'AG de la Vie etterbeekoise et intégra en 2020 le Conseil consultatif des seniors. Lors de sa candidature aux élections communales de 2018 sur la liste « Alternative CDH », Paul Gourdinne se présentait avec ces mots simples : « Je suis vieux, et même très vieux, mais je n'aime pas entendre dire que je suis trop vieux. C'est pourquoi, malgré mon âge, je veux toujours défendre les personnes âgées, mais je veux aussi défendre les tout jeunes ! »

Passionné par le débat d'idées, il était l'un des spectateurs les plus attentifs du conseil communal. Il s'investissait beaucoup pour son quartier de la rue du Front et le bien-être de ses habitants, toutes générations confondues. Ses proches se souviennent d'une personnalité extrêmement généreuse qui organisait régulièrement un petit déjeuner le dimanche pour les personnes dans le besoin. Il est décédé le 23 mars 2024 à l'âge de 91 ans. *



* ENTRETIEN

Le projet de nouvelle crèche a été imaginé en fonction de nos besoins et priorités

Cela fait plusieurs années que l'équipe de la crèche Sainte-Geneviève est à l'étroit dans ses locaux de l'avenue Eudore Pirmez. Heureusement, d'ici deux ans, elle pourra intégrer le bâtiment actuellement en construction rue Beckers. Un projet novateur imaginé sur base des valeurs fondamentales d'inclusivité prônées par le personnel et la directrice de Sainte-Geneviève, Véronique Delfosse, qui revient avec nous sur l'histoire de cette crèche familiale pas tout à fait comme les autres.



Véronique Delfosse

Directrice de la crèche Sainte Geneviève

Depuis combien de temps la crèche Saint-Geneviève existe-t-elle et comment a-t-elle évolué ?

Véronique Delfosse : « La crèche a ouvert ses portes en 1983. À l'époque il s'agissait d'un pré-gardiennat paroissial accueillant 24 enfants de 18 mois à 3 ans. Le bâtiment qui appartenait à l'évêché accueillait également de nombreuses associations de quartier dans un espace très ouvert.

Les années ont passé, la crèche s'est agrandie mais les normes de l'ONE sont devenues de plus en plus strictes, nous imposant des locaux fermés et sécurisés. Comme il nous était impossible de réaliser de gros travaux d'investissement dans ce bâtiment, nous avons toqué à la porte de la commune pour essayer de trouver une solution. Une première convention a été signée avec la commune en 2013. Diverses pistes ont alors été imaginées pour nous reloger, jusqu'à ce projet de nouvelle crèche sur le site des Jardins de la Chasse. »

Justement, à quel point avez-vous été impliquée dans la conception de ce projet ?

V.D. : « Avec mon équipe, nous avons eu la chance d'être impliqués dès le début de ce projet. Nous avons réalisé un cahier des charges sur base des priorités de notre projet éducatif. Celui-ci a été intégré dans l'appel d'offres de la commune. Il était en effet essentiel pour nous que la crèche conserve son caractère familial et inclusif. Ici, nous accueillons des enfants très différents, certains sont porteurs d'un handicap ou at-

teints d'une maladie, d'autres sont dépendants de services d'Aide à la Jeunesse mais tous apportent une vraie richesse au groupe. L'équipe est aussi au centre de notre projet car toutes les puéricultrices et notre puériculteur connaissent tous les parents, quel que soit l'âge de l'enfant. Il était donc important de conserver des espaces de jeux où des enfants d'âges différents puissent jouer et s'épanouir ensemble. »

Comment cela se traduit concrètement dans la nouvelle crèche ?

V.D. : « Cela se traduira par exemple par un espace d'accueil polyvalent avec un accès direct vers notre bureau pour que nous puissions conserver la convivialité que nous avons actuellement avec les parents. Nous aurons également à chaque étage un grand couloir qui reliera les deux sections et qui pourra être utilisé comme un véritable espace de vie pour chacune d'entre elles. »

Quels seront les avantages du nouveau bâtiment pour votre équipe ?

V.D. : « Ils seront nombreux ! Tout d'abord, en restant implanté dans notre quartier, un environnement plus calme et plus vert. Nous aurons un « jardin », et nous gagnerons en superficie. Ensuite, notre équipe va s'étoffer pour pouvoir accueillir 56 enfants (contre 49 actuellement). Nous bénéficierons enfin de bureaux, de salles de réunion et de sanitaires adaptés. Bref, nous avons vraiment hâte de rejoindre nos nouveaux locaux ! »

★

Etterbeek, plus que jamais 1^{ère} de classe !

L'ouverture, début 2026, des nouveaux locaux de la crèche Sainte-Geneviève n'aura pas, comme uniques conséquences, de soulager sa directrice et d'améliorer le confort des bambins. Elle renforcera aussi la première place d'Etterbeek au classement des communes bruxelloises affichant le meilleur taux de couverture en matière d'accueil pour les enfants de moins de trois ans, comme le souligne Muriel De Greef, coordinatrice du service communal de l'Enseignement et de la petite enfance.



« Il y a quatre ans, la reconstruction de la crèche Aimé Dupont nous a permis d'en doubler la capacité d'accueil, avec 161 places. Rien qu'avec cette opération, notre taux de couverture frôlait les 86%*. Ce chiffre représente le pourcentage de places disponibles par rapport au nombre d'enfants de 0 à 2 ans et demi présents à Etterbeek. Depuis lors, la commune a aussi inauguré sa crèche Claudi-

ne Meurice (21 places), avenue d'Auderghem et la reconstruction de la crèche Sainte-Geneviève permettra d'y augmenter le nombre de places de quelques unités. »

Seules ces trois crèches sont prises en considération dans le calcul du taux de couverture ?

Muriel De Greef : « Non, bien sûr. D'abord, il faut y ajouter trois autres crèches communales : l'Angerie, les Dauphins et le Châlet qui, chacune, accueillent des enfants âgés entre 18 mois et 3 ans ainsi que toutes crèches privées actives sur Etterbeek. Tout est donc comptabilisé. »

Revenons-en aux crèches communales : quelle est la procédure à suivre pour s'y inscrire ?

MDG : « Les futurs parents doivent directement contacter la crèche de leur choix. Ils peuvent le faire dès que la grossesse de la maman dépasse trois mois pour toute de-

mande d'inscription dans une crèche qui accueille les nouveaux nés de 0 à 3 ans ou dès que l'enfant atteint l'âge de 9 mois pour les crèches ouvertes aux petits à partir de 18 mois. Si aucune place n'est libre, l'enfant est inscrit sur une liste d'attente. À noter qu'à partir de septembre, les parents pourront s'inscrire en ligne dans les crèches communales via un formulaire accessible sur le site web de la commune. »

Dernière question : des modalités spécifiques sont-elles prévues pour les familles en difficulté ?

MDG : « Absolument. Toutes nos crèches communales ont une vocation sociale. Concrètement, 20% de leur capacité d'accueil sont réservés à des familles confrontées à des situations bien spécifiques : par exemple, dans le cas de fratries et de processus d'adoption, ou encore lorsque les parents se trouvent en position de vulnérabilité économique. »

★

La Maison de la Participation trouve un écrin d'exception dans l'ancienne chapelle de l'hôpital d'Etterbeek

Présenté aux habitants du quartier à la fin du mois de mai, le projet de Maison de la Participation occupe une place essentielle dans la réurbanisation du site des Jardins de la Chasse. Elle permettra aux forces vives locales (associations, collectifs d'habitants, etc.) de se rencontrer et de travailler ensemble sur des projets de quartier dans un cadre chaleureux et bien équipé.



Vincent De Wolf
Bourgmestre

L'ancienne chapelle située derrière l'actuel hôtel communal n'est plus utilisée depuis la fin des activités de l'hôpital d'Etterbeek. Le bâtiment possède néanmoins d'indéniables qualités architecturales. Une reconversion a dès lors été envisagée pour répondre à la demande croissante d'espaces et de locaux destinés aux associations de quartier.

L'idée est de permettre aux citoyens d'y tenir des réunions, d'y organiser des présentations de projets grâce à une vaste salle aménagée, mais aussi de proposer des bureaux et des postes de travail partagés afin que ces collectifs puissent collaborer efficacement.

« Cette maison constituera un espace unique, au service des collectifs œuvrant pour la participation citoyenne et surtout à l'image de la commune et de ses habitants »

Un projet prioritaire pour le bourgmestre en charge de la Participation citoyenne et de la coordination des grands projets sur le territoire de la commune : « il était essentiel pour

moi d'imaginer une telle initiative en consultant les habitants mais aussi le tissu associatif etterbeekois. Cette maison constituera un espace unique, au service des collectifs œuvrant pour la participation citoyenne et surtout à l'image de la commune et de ses habitants ».

Le projet sous la loupe

Si l'esthétique des lieux sera préservée, ce projet proposera tout le confort nécessaire aux activités prévues. Dans cet esprit, les bureaux d'Architecte A229 et MFA (Métaforma Architecture) proposent de ne conserver que l'enveloppe extérieure du bâtiment (seule la sacristie sera démolie). Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit et toute l'isolation du bâtiment sera renforcée. Pour apporter une touche de modernité, l'entrée principale sera totalement réaménagée avec un élégant couloir en verre menant à un espace foyer. Un accès PMR et un ascenseur sont prévus ainsi qu'un parking pour les vélos le long de la façade latérale.

À l'intérieur, une grande salle de 90 m² sera destinée aux réunions et présentations de projets.



Au 2^{ème} étage, on retrouvera cinq espaces de travail de 12 à 15m² avec tout le matériel informatique nécessaire ainsi qu'une petite cuisine. Le projet a reçu un avis favorable de la commission de concertation sous réserve de légères adaptations. Une fois le permis d'urbanisme obtenu, l'objectif est de démarrer le chantier à l'été 2025. Celui-ci devrait durer un an et demi. « Ce bâtiment rénové répondra ainsi efficacement à la demande des associations de quartier qui pourront étendre l'impact de leurs actions et développer de beaux projets dans un environnement de qualité », conclut le bourgmestre.

1 Service Participation
02 627 23 30 - participation@etterbeek.brussels



* ACTION POLITIQUE

Une équipe dynamique au service de nos amis à poils et à plumes !

Samedi 15 juin 2024, devant les grilles du parc du Cinquantenaire, la Journée du Bien-être animal a une fois de plus attiré de nombreux visiteurs venus bénéficier des précieux conseils prodigués sur place par des spécialistes et assister aux différentes animations et démonstrations spécialement programmées à cette occasion. Retour sur cet événement qui en était déjà à sa deuxième édition ainsi que sur les différents projets développés à l'initiative de notre service du Bien-être animal.



Aziz Es
Échevin du Bien-être animal

Depuis sa création fin 2017, le service du Bien-être animal mène en étroite collaboration avec Bruxelles Environnement et de nombreux autres partenaires locaux impliqués dans ce domaine (police, vétérinaires, associations, refuges, etc.) une politique active en faveur du bien-être et de la protection des animaux sur le territoire de la commune. Gestion des animaux trouvés sur l'espace public, octroi d'un soutien financier structurel à une association spécialisée dans la stérilisation des chats errants, développement de canisites et espaces de liberté pour chiens, création de différentes primes à l'attention des propriétaires d'animaux domestiques, organisation d'activités et animations de sensibilisation (séances d'info, ateliers, conférences, sessions gratuites d'éducation canine, etc.)... Les projets d'ores et déjà concrétisés sont à la fois nombreux et variés, et ce ne sont pas les idées qui manquent pour l'avenir !

Une journée consacrée à la cause animale

Afin de sensibiliser la population à la question du bien-être animal et pour lui permettre de découvrir les différentes initiatives d'ores et déjà menées dans ce domaine à Etterbeek et en région bruxelloise, la commune a créé en 2023 un grand événement fédérateur. La deuxième édition de cette Journée du Bien-être animal s'est déroulée le 15 juin dernier devant l'entrée du parc du Cinquantenaire. Le public était ravi d'en apprendre plus à ce sujet et d'échanger avec certains acteurs impliqués dans le secteur.

Outre un stand tenu par l'équipe du service communal du Bien-être animal, étaient en effet présents sur place des membres du ré-



seau bien-être animal de la zone de police Montgomery ainsi que des représentants des asbl Chats Libres, Help Animals, Animal Search, Cat Rescue ou encore Godog. Les visiteurs ont également pu profiter de toute une série d'activités et animations. Parmi celles-ci : des simulations d'interventions de la brigade canine de la zone de police Montgomery, un parcours d'agilité pour chiens ainsi qu'un atelier de décoration de mangeoires pour oiseaux.

Des primes pour les propriétaires d'animaux

« Good news pour les maitres-chiens : une nouvelle prime fera bientôt son apparition pour soutenir l'éducation canine ! »

En vue de permettre une cohabitation harmonieuse avec les animaux et pour soutenir les personnes souhaitant élever un animal de compagnie dans de bonnes conditions, Etterbeek a déjà mis au point et lancé quatre primes spécifiques. Les premières, dont le montant varie entre 10 et 30 €, visent la stérilisation, la vaccination et l'identification des chats domestiques. La quatrième, qui peut aller jusqu'à 200 €, concerne l'adoption d'un animal de compagnie dans un refuge agréé par la Région de Bruxelles-Capitale. Enfin, précisons encore qu'une nouvelle prime est d'ores et déjà en cours d'élaboration et sera prochainement proposée aux maîtres-chiens, cette fois-ci pour les encourager à suivre une formation dans un club canin officiel afin de peaufiner l'éducation et l'obéissance de leur fidèle compagnon.

Un engagement récompensé par la région

Pour son implication et son investissement dans la défense de la cause animale, Etterbeek s'est vue attribuer en 2021 le label « Commune amie des Animaux » décerné par la région bruxelloise en vue de soutenir et encourager les entités particulièrement investies dans ce domaine. Pour l'obtenir, il fallait répondre à certains critères comme disposer d'un échevinat du Bien-être animal ou mener une politique de gestion respectueuse en matière de chats errants. Mais notre commune s'était aussi démarquée grâce aux nombreux autres projets mis en œuvre à ce niveau sur son territoire, tels que le soutien financier accordé à une association chargée de la stérilisation des chats errants, l'aménagement de canisites et d'espaces de liberté pour chiens ainsi que l'organisation d'activités et événements articulés autour de la thématique du bien-être animal. Des activités qui ne sont d'ailleurs pas prêtes de s'arrêter. Vu le succès remporté par les séances collectives d'éducation canine et les sessions individuelles de question-réponse organisées avec des comportementalistes canin, un projet de promenades éducatives canines va bientôt être lancé.

i Service du Bien-être animal
02 627 23 65 – beanimal@etterbeek.brussels



Testez vos connaissances sur Etterbeek

L'été est enfin là ! Pour l'occasion, je vous propose, à l'image de certains magazines, un article « spécial été » sous la forme d'un quizz axé sur certains services et/ou compétences dont je suis en charge à Etterbeek. Mon mandat d'échevine m'a permis de découvrir les coulisses de l'administration communale. Cette découverte est essentielle si l'on veut proposer des projets pertinents, réalisables et qui répondent aux besoins des habitant-e-s. Que vous habitiez Etterbeek depuis peu ou depuis de nombreuses années, ce quizz vous permettra de découvrir la commune autrement. Pensez-vous être incollable sur le sujet ? À vous de voir...



Caroline Joway

Echevine de la Mobilité, des Travaux publics et des Espaces verts



1. Combien de personnes travaillent au dépôt de la place du Rinsdelle qui regroupe beaucoup d'ouvriers communaux liés à la voirie (jardiniers, équipe de signalisation/pavement, de détagage et de propreté)?

- 15
- 35
- 71



2. Où se situe le garage communal qui abrite notamment des bus et autres camionnettes?

- Au sous-sol de la maison communale
- Dans les casernes de la police
- À Thieffry, le long des rails du métro

3. Une plagiste est engagée à la commune, de quoi est-elle en charge ?

- D'organiser une journée pour le personnel à la mer du Nord
- De la mise en place de transats sur le territoire communal
- Du Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique



4. Combien y a-t-il d'espaces verts dans la commune ?

- 13
- 19
- 26

5. Combien de corbeilles de fleurs sont suspendues dans la commune ?

- 89
- 166
- 224

6. Combien de kilomètres de voiries notre commune compte-t-elle ?

- 2 kilomètres
- 42 kilomètres
- 100 kilomètres

7. Des coussins berlinois sont installés dans de nombreux endroits de la commune. Mais qu'est-ce qu'un coussin berlinois ?

- Un coussin moelleux confectionné à Berlin
- Un Cadre Ouvert et Uniforme pour le Système de Sécurité Interne de Nettoyage développé par une entreprise berlinoise en 2022
- Un système de ralentissement carré installé en voirie pour limiter la vitesse (appelé aussi casse-vitesse)

8. La chaussée de Wavre est une voirie régionale, qui traverse d'autres communes qu'Etterbeek. Lesquelles ?

- Ixelles et Auderghem
- Woluwe-Saint-Pierre, Schaerbeek et Evere
- Molenbeek, Bruxelles-Ville et Ixelles

9. Combien y a-t-il de boîtes vélos sécurisés sur la commune ?

- 21
- 38
- 89

Réponses correctes :

1. 71 personnes sont présentes au dépôt du Rinsdelle : 12 personnes travaillent pour les Espaces verts, 15 pour le service Pavement/Signalisation et 44 pour le service Propreté/Détagage (dont je ne suis pas en charge).
2. À Thieffry, le long des rails du métro. En plus d'un atelier de réparation, il abrite les véhicules utilisés par la commune (camionnettes, camions, machines d'épandage et bus).
3. Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique. Cette personne est engagée pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.
4. Il y a 26 espaces verts recensés dans la commune. Certains sont très connus (Jardin Félix Hap, Jardins de Fontenay-sous-bois, Parc du Paradis des Enfants, Place du Roi Vainqueur, Parc du Cinq-tenaire, Place du Rinsdelle) et d'autres moins (Parc Jo Heyne, Parc Beauport, Parc de la cité Jouté-Rey, Parc Gérard, Parc Arsenal, Parc du Delhaize...). Profitez de l'été pour les découvrir !
5. 166. Ce nombre a été réduit par rapport à l'an passé, pour faire place aux deux tours fleuries présentes sur l'esplanade de l'hôtel communal.
6. 42 kilomètres de voiries à entretenir, pour le confort et la sécurité de tous et toutes (exemples : ré-asphaltage, réparation de trou, réaménagement des trottoirs, etc.).
7. Un coussin berlinois est un système de ralentissement carré installé en voirie pour limiter la vitesse (appelé aussi casse-vitesse).
8. Ixelles et Auderghem. Les voiries régionales sont gérées par Bruxelles Mobilité, qui y crée et finance les aménagements nécessaires. Il y a 13 kilomètres de voiries régionales à Etterbeek.
9. 38 boîtes vélos sont installées dans la commune (au 1^{er} janvier 2024), pouvant contenir chacun 5 vélos. Au vu du nombre de demandes, il est prévu d'augmenter ce chiffre et de créer d'autres types de parkings pour vélos sécurisés.

* ACTU

Une pluie d'activités pour la SMOB

Entre le 19 et le 22 septembre 2024, Etterbeek met les petits plats dans les grands pour vous proposer de nombreuses animations autour des transports actifs dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. Tous en selle !



Les services Mobilité et Sécurité routière de la commune apportent leur pierre à l'édifice d'une mobilité plus propre en proposant des actions de sensibilisation et des animations festives durant la Semaine de la Mobilité active qui aura lieu dans toute la région bruxelloise du 16 au 22 septembre 2024, jour du Dimanche sans voiture (plus d'infos : semainedelamobilite.brussels).

Voici le programme des activités :

- **Jeudi 19 septembre à 19h** : projection gratuite du documentaire « *Together we cycle* » de Gertjan Hulster au cinéma Vendôme à Ixelles (durée : 1h10). Ce film étudie les événements qui ont conduit à la renaissance de la culture cycliste néerlandaise. Des acteurs clés racontent l'histoire du chemin semé d'embûches qui a conduit à la situation actuelle où le vélo semble être devenu un choix évident pour la plupart des habitants.

- **Samedi 21 septembre de 9h30 à 12h30** : bourse aux vélos au sein de la MAHMA (Maison de la Mobilité Active). Les personnes qui souhaitent revendre leur(s) vélo(s) peuvent s'inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site de la commune. Elles peuvent déposer leur vélo à vendre entre le 2 et le 13 septembre sur rendez-vous à la MAHMA. Les agents communaux se chargeront ensuite de faire le lien et de présenter les vélos à la vente. Afin d'augmenter le nombre de bicyclettes disponibles, des vélos abandonnés sur la voirie, enlevés par les services communaux et ensuite réparés/vérifiés par l'ASBL VitaVelo seront également mis en vente. L'événement est en accès libre pour les acheteurs potentiels.
- **Dimanche 22 septembre de 10h à 17h** : la commune relance « *Etterbeek Village* » place Van Meyel et rue Général Leman. Une foule d'animations seront proposées par la commune et ses partenaires. On y retrouvera des jeux en bois, un château gonflable et un parcours vélo pour les enfants, des activités immersives de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, des animations de sécurité routière, des ateliers de gravure de vélos, de nombreux stands d'informations mais aussi des transats spécialement installés pour l'occasion ! En termes de mobilité, il sera toujours possible de contourner la place Van Meyel à partir de la rue Colonel Van Gele. Le stationnement sera interdit sur la place Van Meyel et dans le haut de la rue Général Leman pour la bonne organisation de l'événement.

Service Mobilité
02 627 27 34 - mobilite@etterbeek.brussels

Maison de la Mobilité Active (MAHMA)
Avenue de la Chasse, 231
02 435 29 40 - mahma@etterbeek.brussels

*

Frelon asiatique : comment (ré)agir ?

De plus en plus présent chez nous, le frelon asiatique constitue un danger pour les ruchers (il est réputé être un tueur d'abeilles même s'il attaque d'autres insectes). Comment lutter contre la prolifération de cette espèce invasive qui menace nos écosystèmes ?



Comment le reconnaître ?

Contrairement aux idées reçues, le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen : ils mesurent respectivement 3 et 3,5 cm. D'aspect plus foncé que son cousin d'Europe, il en diffère par son thorax brun et noir, sa tête orange au front noir et son abdomen rayé d'un anneau orangé. Plus agile, il peut aussi effectuer des vols stationnaires, ses longues pattes jaunes trainant derrière lui lorsqu'il se déplace.

Un cycle de vie annuel

Au sortir de l'hiver, les fondatrices sortent de leur abri et créent dès avril un nid primaire où elles pondront leurs premiers œufs. De taille modeste et de forme arrondie, ces nids ont une ouverture à la base et sont généralement situés à l'abri des intempéries (grenier, corniche, etc.). En mai, les ouvrières érigent un nid secondaire au sein duquel naîtra le reste de la colonie. Plus imposant – il peut atteindre 80 cm et contenir jusqu'à 2.000 individus –, ce deuxième nid en forme de goutte, duquel il est vivement déconseillé de s'approcher, est le



Nid primaire ou « de printemps »

plus souvent placé en hauteur et présente des écailles concentriques. La différence avec le nid du frelon européen est la localisation de son entrée : latérale alors qu'elle est située en-dessous chez l'euro-péen.

Juillet marque le début de la période de prédation caractérisée par une croissance exponentielle de la colonie et un comportement plus agressif (un nid de frelons asiatiques peut dévorer l'équivalent de 100.000 abeilles, soit deux ruches, sur une seule saison). À ce moment, la meilleure chose à faire lorsqu'on découvre un nid est de le faire détruire. La solution la plus efficace contre la prolifération de cette espèce reste le piégeage des fondatrices au printemps, au stade du nid primaire.

À la mi-septembre, les reproducteurs émergent et les fécondations ont lieu jusqu'au début de l'hiver, moment où mâles et ouvrières meurent et où les fondatrices abandonnent le nid pour se mettre à l'abri.



Nid secondaire ou « d'été »

Quel comportement adopter ?

- Si vous suspectez la présence d'un nid, contactez le service Transition écologique qui pourra vous donner plus d'infos à ce sujet ou scannez le code QR ci-contre afin de permettre aux membres du groupe F de vous aider à l'identifier :
- Si vous êtes sûr d'être confronté à un nid, signalez-le aux pompiers de Bruxelles (SIAMU) en formant le 112 ou via l'application 112 BE.
- Dans tous les cas, n'hésitez pas à encoder les données recueillies sur le portail observations.be ou via les applications ObsMapp (Android) ou ObsIdentify (Apple), qui permettent de partager ces informations et qui assurent un mapping ainsi qu'un suivi à ce niveau.



Service Transition écologique
02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

*

Citoyens, connaissez-vous vos droits ?

Etterbeek redouble d'efforts pour faciliter l'accès à l'information sociale avec l'arrivée imminente d'une caravane itinérante, une initiative innovante du CPAS. Dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits, la « *caravaneke* » sillonnera bientôt les rues d'Etterbeek pour informer les habitants sur les divers services sociaux disponibles et les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



Vous recherchez des informations sur les aides, allocations et services sociaux ? Vous ignorez quelles démarches entreprendre pour activer vos droits à l'aide sociale ? Vous n'osez pas franchir le seuil du CPAS ou avez besoin d'aide dans vos démarches ? Le CPAS vient à vous.

Les multiples visages de la Vie etterbeekoise



Depuis 1972, les numéros de votre journal communal se suivent et ne se ressemblent pas ! Changements de formats, nouvelles maquettes, abandon de la publicité au profit d'articles de proximité, celui-ci a su s'adapter au fil des années pour vous offrir un support d'information, nous l'espérons, toujours plus agréable. À l'occasion du numéro 100, nous avons voulu revenir sur les numéros les plus marquants de cette Vie etterbeekoise « nouvelle mouture ». En effet, le journal communal vous accompagne dans les moments joyeux comme dans les moments plus sombres de notre histoire. En avril 2016, nous consacrons une édition spéciale suite aux attentats de Bruxelles. L'occasion de rendre un hommage aux victimes dont certaines habitaient la commune et de mettre en valeur les marques de solidarité des habitants d'Etterbeek. La solidarité fût également le maître mot de l'année 2021, que ce soit pour soutenir la population face à une crise sanitaire sans précédent ou se mobiliser pour aider les réfugiés essayant de fuir la guerre en Ukraine. Cette même année, les agents communaux furent également à pied d'œuvre pour soutenir les victimes des terribles inondations en Wallonie. Heureusement, la Vie etterbeekoise est également porteuse de bonnes nouvelles, comme en témoigne le numéro de mars 2021 consacré à l'ouverture du nouvel hôtel communal sur le site des Jardins de la Chasse. Aujourd'hui plus que jamais, ce journal est le vôtre. Vous désirez nous proposer un sujet d'article ou faire l'objet d'un portrait ? Le service Communication est à votre écoute !

Service Communication
02 627 23 29 – communication@etterbeek.brussels

Dans les semaines à venir, la « *caravaneke* » commencera à parcourir Etterbeek, proposant des permanences mobiles dans différents quartiers et lors d'événements locaux tels qu'Etterbeek Village (organisé le 22 septembre sur la place Van Meyel).

À bord, nos travailleurs sociaux seront disponibles pour écouter, conseiller et guider les Etterbeekois-es. Ils prendront le temps de fournir des explications claires et concrètes tout en mettant à disposition des brochures informatives sur les actions du CPAS et les acteurs sociaux de notre commune.

Cette initiative vient renforcer l'action de l'équipe mobile du CPAS, augmentant sa visibilité sur le terrain. L'objectif est de rendre l'accès à l'information et aux services sociaux toujours plus facile et direct pour les habitants.

Équipe mobile du CPAS
0490 47 50 28 – equipemobile@cpas-etterbeek.brussels

Un bon bol d'air pour les enfants d'Etterbeek et d'Ixelles



Mercredi 26 juin, le désormais traditionnel « *Buitenspeeldag* » a une fois de plus transformé le quartier de la place de Theux en plaine de jeux géante pour permettre aux enfants de se réapproprier l'espace public et s'y adonner à de nombreux loisirs. Organisé chaque année à l'initiative du service de la Culture néerlandophone, en partenariat avec la commune d'Ixelles, cet événement initialement prévu en avril avait malencontreusement dû être annulé en raison

d'une météo défavorable. Fort heureusement, une nouvelle date a rapidement été trouvée, pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu y assister et profiter de toute une série d'ateliers, d'animations, d'initiations sportives et de spectacles proposés en collaboration avec le tissu associatif local. Vu le nombre de bambins réunis ce jour-là sur place pour se défouler et s'éclater, on peut d'ores et déjà conclure que cette édition 2024 fût une fois encore un énorme succès !

Le groupe Ask4More Stringquartet à l'honneur

Ce quatuor à cordes a ravi les oreilles des mélomanes venus écouter leurs deux concerts gratuits organisés dans le cadre intimiste du parc Keith Haring. Un événement qui a eu lieu le 22 juin lors de la Fête de la Musique.



Opinions



LA LISTE
du Bourgmestre

«Caravaneke» : Le CPAS à votre rencontre



Arnaud Van Praet
Président du CPAS

Dans le contexte des crises successives que nous avons traversées ensemble, j'ai eu à cœur d'initier, ces dernières années, une stratégie «hors les murs» afin de toucher, au plus près, les habitants de notre commune. Nous souhaitons ainsi atteindre et soutenir ceux qui ne franchissent pas spontanément les portes du CPAS.

Cette stratégie repose sur une «équipe mobile» de travailleurs sociaux qui a pour mission d'intervenir directement là où se manifeste la précarité : aux audiences de la justice de paix, dans les associations de terrain, et d'autres lieux populaires de notre commune. Cette présence sur le terrain nous permet de conseiller, orienter, informer et, si nécessaire, aider les personnes en difficulté sans attendre qu'elles ne viennent à nous.

Je suis fier des résultats obtenus grâce à cette approche. De nombreuses personnes, qui n'auraient peut-être pas sollicité nos services autrement, ont pu recevoir l'aide dont elles avaient besoin, souvent de manière plus rapide et plus efficace.

Pour renforcer ces efforts et toucher encore davantage d'habitants, nous lançons aujourd'hui une nouvelle initiative : la « Caravaneke », une caravane mobile qui, sillonnant les différents quartiers de la commune, aura pour mission de sensibiliser les Etterbeekoises et de les informer sur des thématiques essentielles telles que l'énergie, la santé, et l'aide au logement.

Le CPAS reste déterminé à offrir un soutien concret et efficace à ceux qui en ont besoin. En allant à la rencontre des habitants là où ils se trouvent, nous espérons non seulement accroître la visibilité des services sociaux, mais aussi créer un lien de confiance avec celles et ceux qui pourraient hésiter à demander de l'aide.



Une caravane au service de l'aide sociale !



François Denuit
Conseiller CPAS

C'est malheureusement une triste réalité : trop de nos concitoyens et concitoyennes n'osent pas passer la porte du CPAS ou ignorent encore les aides et services qui leur sont accessibles. Pour faire face à cela, le CPAS innove depuis plusieurs années en développant le contact direct avec les Etterbeekoises grâce à son équipe mobile. Constituée d'assistants sociaux présents sur le terrain, cette équipe organise des permanences sociales et des séances d'information en partenariat avec toute une série d'acteurs locaux.

L'équipe mobile a dorénavant sa caravane itinérante - la Caravaneke - lui permettant de sillonner de manière plus visible les quartiers etterbeekoises et de s'installer lors d'événements locaux pour écouter et conseiller les Etterbeekoises. Pour Ecolo-Groen, qui a fait de la lutte contre les problèmes d'accès aux droits sociaux une priorité lors de cette mandature, ce dispositif est une vraie plus-value pour rapprocher les habitant·e·s des services du CPAS à leur disposition.

Il faudra poursuivre sur cette lancée pour informer, sensibiliser, simplifier les démarches et accompagner les publics fragilisés, en mettant par exemple en place des permanences juridiques gratuites de première ligne, des campagnes d'information en différentes langues et en renforçant la coordination des nombreux et précieux acteurs locaux de l'action sociale. Vous pouvez compter sur nous pour continuer d'offrir des solutions innovantes face à la pauvreté croissante.



La participation aura bientôt sa Maison



Rachid Madrane
Conseiller communal

Etterbeek aura bientôt une Maison de la Participation, dans l'ancienne chapelle derrière l'hôtel communal. Cette réaffectation d'un bâtiment qui n'est plus utilisé depuis la fin des activités de l'hôpital d'Etterbeek n'est pas seulement important pour la sauvegarde du patrimoine. C'est aussi un geste fort pour soutenir la dynamique de participation citoyenne dans laquelle notre commune s'est engagée.

Les citoyennes et les citoyens sont demandeurs de prendre une part plus large et plus directe aux décisions qui vont modeler leur avenir, et ils ont énormément à apporter. Les impliquer plus étroitement donne par ailleurs à la démocratie un souffle nouveau dont elle a bien besoin. J'ai pu le mesurer en tant que Président du Parlement bruxellois, lorsque j'ai facilité le droit de pétition, ou au fil des différentes commissions délibératives qui font désormais partie de façon structurelle du fonctionnement du parlement. Des élus et des citoyens tirés au sort y débattent et élaborent ensemble des propositions de décision.

Etterbeek n'est bien sûr pas en reste : elle dispose déjà depuis plusieurs années d'outils importants pour renforcer la participation citoyenne, comme les conseils de quartier et les budgets participatifs. Avec ces dispositifs, les Etterbeekoises et les Etterbeekoises sont directement impliqués dans des décisions qui dessinent l'avenir de leur quartier. Parce que ce sont eux qui, mieux que personne, savent comment l'améliorer. Et parce qu'être un citoyen actif, ce n'est pas seulement choisir ses représentants, c'est aussi avoir la possibilité de participer de manière régulière à la réflexion, au débat, à la décision et au contrôle démocratique.

C'est un bel outil pour ce faire que la commune propose, avec la Maison de la Participation, qui offrira aux associations et aux collectifs d'habitants un espace où travailler, ensemble, aux projets de quartier.



Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ
RÉGÉNÉRÉE

La parole reste d'or



André du Bus
Chef de groupe

Le plus grand « parti », le grand vainqueur de ces élections est celui des abstentionnistes, ceux qui n'ont pas été voter. Soit plus d'une personne sur 8. Et ce chiffre va croissant, d'élections en élections.

Et si vous n'alliez pas voter lors des prochaines élections communales ? Et si, fermant les yeux, vous remettiez votre sort dans les mains des autres ? Estimant que cela ne change rien.

Examinons bien les résultats des élections du 9 juin. Il y a eu de véritables signaux d'appel au changement. L'élection, qui représente l'acte participatif le plus fort des citoyens, est donc l'occasion de livrer un message clair. Déjà, au niveau communal, les occasions de participation sont multiples : lors des commissions de concertation, au sein des conseils de quartier, des commissions consultatives, lors des interpellations citoyennes au conseil communal, ou dans d'autres cérémonies, même réduits, même confidentiels. Ces moments de participation sont encore à améliorer car, à chaque reprise, la parole de chacun est d'or. Pourvu qu'il s'exprime ! Et l'enjeu est majeur : faire reculer le taux d'abstention lors des prochaines élections communales. Pour construire ce qui nous sera demain « commun ». Pour que le vote soit encore plus utile.



Non-Belges résidents de la commune : inscrivez-vous pour les élections communales avant le 31 juillet !



François Lestanguet

Les élections qui viennent de se dérouler partout sur le continent l'ont une nouvelle fois montré : les surprises peuvent survenir de tous bords et la réalité de la menace des extrémismes et d'idéologies mortifères demeure vive, notamment en France, en Italie, en Allemagne ou plus proche encore de Bruxelles, en Flandre.

La meilleure réponse aux ennemis de la liberté est la participation citoyenne. Nous avons cette chance inouïe au regard du monde et de l'histoire de pouvoir, à intervalles réguliers, nous prononcer et désigner nos mandataires. Pourtant, de nombreux Etterbeekoises, qui n'ont pas la nationalité belge mais qui sont résidents, ne l'utilisent pas. L'enjeu paraît lointain alors qu'il concerne leur vie de tous les jours.

Pourquoi cette réticence ? La crainte du vote obligatoire ? L'inscription ne vous engage en rien pour l'avenir, uniquement pour ce scrutin. Le désintérêt pour la chose publique locale ? Le simple fait que vous lisiez ces lignes montre que vous n'entrez pas dans cette catégorie. L'impression que cela concerne « les autres » ? Tous les Etterbeekoises se valent et chacun pèse une voix.

Il faut en revanche faire vite ! Si, comme moi, vous êtes de nationalité étrangère, UE ou hors UE (avec carte de résident de 5 ans), vous avez jusqu'au 31 juillet pour vous inscrire. Différentes modalités sont possibles, l'excellent service communal dédié est, je pense, très approprié.

Et vous pourrez ensuite partir en vacances, peut-être dans votre pays d'origine, mais en gardant en tête que oui, le scrutin communal d'octobre, il vous concerne aussi...

* AGENDA

CULTURE

En juillet et en août

Expositions organisées au sein de l'Espace Entrée Libre

Du 11 au 30/07 > Michael Holans Hologram (« Inters-tell'art ») et Jacques Roy (« Olympiades »)

Du 1^{er} au 30/08 > Luc Broché, David de Spiegeleire, Lacey Inara et Stephanie Morris

Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels



PROPRETÉ PUBLIQUE

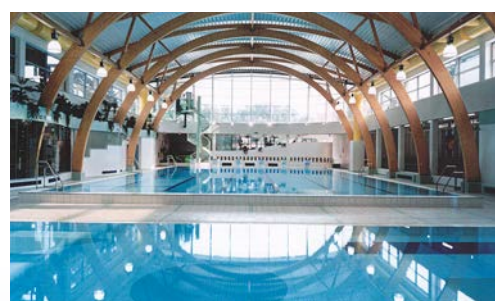
Samedis 27 juillet et 31 août

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

27/07 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h

31/08 : chaussée de Wavre (entre la place Jourdan et la rue de l'Etang) – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels



L'Espadon fermé du 26/08 au 8/09

La piscine communale d'Etterbeek fermera ses portes au public du lundi 26 août au dimanche 8 septembre inclus afin de permettre l'entretien annuel de ses installations. Sauf imprévu, celle-ci devrait donc à nouveau être accessible à partir du lundi 9 septembre 2024.



SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Lundi 5 août

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

CROIX-ROUGE de Belgique



SPORT

Chaque samedi

Marche urbaine – Balades modérées (3 à 5 km) en groupe à la (re)découverte de la commune

Départ à 10h depuis un lieu de rendez-vous chaque fois fixé au sein du quartier visité

Retour sur l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Inscription obligatoire

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Samedi 13 juillet

Atelier « Biodiver-cité » – Initiation au maraîchage et à la permaculture

Potager sur balcon – Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 16h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Mercredi 31 juillet

Balade « Florabru » – Promenade guidée à la découverte des arbres d'Etterbeek

Activité organisée par Natagora, à l'initiative de Bruxelles Environnement dans le cadre de la réalisation de l'atlas floristique bruxellois

Lieux de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription – 15h à 17h

florabru.natagora.be/balades

Jeudi 29 août

Atelier « Cultiver en ville » – Séance de coaching autour de la production de légumes en milieu urbain

Accueillir les insectes auxiliaires

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 16h à 18h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Samedi 31 août

Atelier « Un verger au fil des saisons » – Initiation à la gestion écologique des arbres fruitiers

Que faire au verger en été ?

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Enregistrez-vous sur notre plateforme de participation citoyenne et ne manquez aucune consultation publique !

L'espace participatif en ligne d'Etterbeek est amenée à être de plus en plus utilisée pour consulter les citoyens sur des projets qui les concernent directement, qu'il s'agisse d'un aménagement localisé au niveau de leur quartier ou d'un projet à plus large échelle. Il s'agit aussi d'un outil permettant de diffuser des informations ayant trait à la participation citoyenne. N'hésitez donc surtout pas à vous y inscrire afin d'être tenu au courant des dernières actualités en la matière.

participation.etterbeek.brussels



Suspension des permanences en soirée durant l'été

Les permanences traditionnellement organisées chaque mardi (de 16h à 18h45) par le service Population sont interrompues en juillet et en août, à l'exception de celles permettant de venir commander ou retirer un passeport ou titre de voyage, une carte d'identité ou Kid's

ID ou un permis de conduire, qui auront encore lieu les mardi 2 juillet et 6 août. Ces permanences reprendront selon leurs modalités habituelles à la rentrée de septembre, soit à partir du mardi 03/09/2024.

